

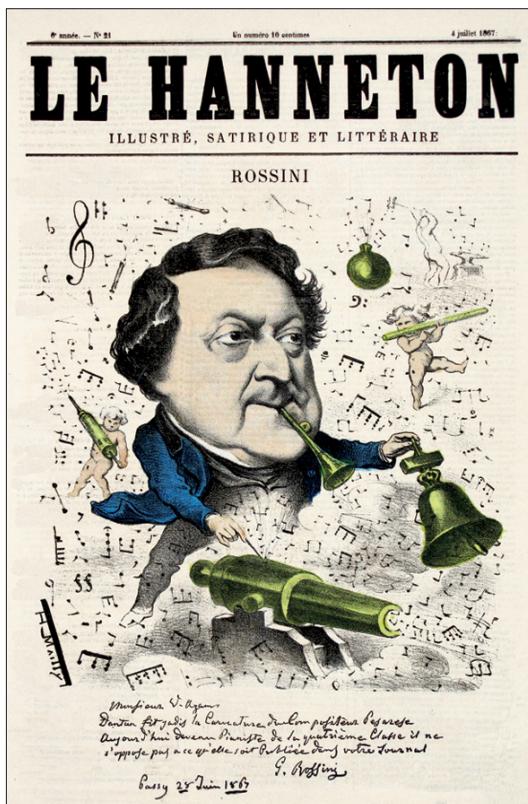
## **LE HANNETON (1862-1868, Paris)**

*Le Hanneton* connaît un véritable succès populaire et de scandale sous le Second Empire. Inspirés par une pièce de théâtre éponyme, le 23 novembre 1862 les écrivains Le Guillois (alias William Piton) et Charles Valette lancent avec l'imprimeur Juvet le premier numéro de cette feuille satirique et littéraire. Au XIX<sup>e</sup> siècle, insecte jugé très nuisible, le henneton était synonyme de sot, d'idée fixe, de folie, d'intensité, d'extrémisme. Forte de cette symbolique, l'équipe du *Hanneton* réunit de jeunes gens « animés des sentiments les plus violents contre l'Empire », appartenant à la rédaction de journaux où domine l'influence de leurs chefs de file, des républicains de 1848.

*Le Hanneton* se distingue par son bandeau, des coléoptères humanisés dessinés par Gédéon (Baril) dans le style de Grandville, et par ses rubriques : « Les Théâtres à vol de henneton », « Nouvelles à la patte », « Bourdonnements ». En dehors de ces caractéristiques fixes, le journal connaît quelques variations de présentation. Sous-titré « le journal des toqués », il paraît très irrégulièrement jusqu'au début de 1864 (57 numéros), à partir du second numéro de cette année-là (n°59), il augmente sensiblement son format grand in folio (environ 47x55cm). Puis il passe de bi-hebdomadaire à hebdomadaire le 30 avril 1865 (n°128), et jusqu'au 23 décembre 1866 s'intitule uniquement *Le Hanneton*. Enfin, après d'importantes modifications, il reparaît du 14 février 1867 au 9 juillet 1868, cette fois avec la mention « illustré, satirique et littéraire ».

Peu illustré jusqu'en 1866, *Le Hanneton* comporte des textes parsemés de vignettes (sujets variés) réalisées par Benassit, Bellot, Gripp, etc. Un bestiaire de hennetons duellistes, photographes, etc., se forme au fil des numéros. Tour à tour, la revue est dirigée par Le Guillois, fondateur de revues excentriques<sup>32</sup>, par l'illustrateur Gédéon Baril (23 oct. 1864 - 23 déc. 1866), puis par Victor Azam (24 juin - 23 déc. 1866). Vers 1865 Le Guillois vend pour moitié la propriété du *Hanneton* à François Polo qui, cette année-là, lance *La Lune* dont les bureaux se situent également 37 rue de Trévise. *La Lune* déménage rapidement au 5 cité Bergère. En 1866, Gill fait son entrée à la une du *Hanneton*

<sup>32</sup> En 1867, Le Guillois fonde le *Toscin* et est rédacteur en chef du *Bouffon*, deux feuilles satiriques dans la veine du *Hanneton*. In *Le Philosophe*, 11 août 1867.



Mailly, *Le Hanneton*, 4 juillet 1867.



Mailly, *Le Hanneton*, 1<sup>er</sup> juillet 1868.

avec ses « Binettes rimées », des portraits-charges des hommes du jour. L'année suivante, il illustre l'*Almanach du Henneton* que lui avait confié Polo.

De février 1867 à juillet 1868, avec le poète pamphlétaire Eugène Vermesch, puis l'imprimeur éditeur Louis Ariste (alias Jean Passerieu) comme directeurs, le journal consacre enfin à l'image une large place. Une nouvelle équipe rejoint Gédéon, le dessinateur attitré du journal. On retrouve alors en « une » des portraits-charges dans la veine d'André Gill : Daumier par Bernay, Gustave Doré par Cattelain, Nadar par Deloyoti, Courbet par Léonce Petit, etc. Mailly, auteur du *Pilori* sous la Commune, donne de son côté des œuvres remarquables et renouvelle le genre. Il garde le prototype du portrait-chARGE (grosse tête et petit corps) auquel il combine un dessin proche de la virtuosité des lithographies de Daumier. Ses visages, qu'ils soient caricaturés ou non, relèvent d'un très fort réalisme. Mailly abandonne hachures et traits de contour, en utilisant le crayon avec estompe. Il réalise un portrait-chARGE de Louis Ariste dans le style de la charge-métamorphose animalière en étapes dont il serait l'inventeur, procédé inspiré des études de Le Brun.

On trouve également en quatrième de couverture des histoires fantaisistes en images exécutées plus librement notamment par Humbert et Ferdinandus, et surtout par L. Petit qui livre son « M. Béton »<sup>33</sup>, un irrésistible feuilleton comique en 41 planches d'« esquisses non retouchées » très töpfferiennes (7 mars 1867 - 7 mai 1868).

De 1862 à 1868, *Le Henneton* publie 291 numéros. Son but, note *L'Europe littéraire* du 13 décembre 1862 : « battre en brèche, par le ridicule toutes les renommées usurpées ». Potins, faits divers, échos, sont dus à la plume de Vermesch, etc., ou de Verlaine et Coppée qui co-écriront une gazette rimée. Ils prennent pour thèmes le théâtre, la littérature, mais aussi la femme à barbe, le Salon, etc. *Le Henneton* sort cependant du domaine littéraire qui était jusque-là le sien pour aborder des sujets politiques. « Formidable poil à gratter du Second Empire », il finit accablé d'amendes<sup>34</sup>. Malgré le Manifeste de 1867,

<sup>33</sup> Ces planches seront réunies et éditées par Lacroix en décembre 1868 sous le titre « Les Mésaventures de M. Béton ».

<sup>34</sup> En 1863, *Le Henneton* est inculpé de diffamation contre Villemessant, ex-directeur du *Figaro* et fabricant de nouvelles à scandales. In *L'Europe littéraire*, 25 août 1863, p. 15. Le 31 mai 1867, Eugène Vermesch est puni pour « attentat à la morale publique et excitation à la débauche » dans son article « Les Deux pudeurs » (*Le Henneton*, 25 avril 1867). In, Victor Bournat, *Bulletin de la Cour Impériale*, Paris, Cour Impériale de Paris, 1867, p. 276, n°1157. En juin 1868, Ariste est condamné pour avoir publié en couverture deux gravures sans autorisation : « Le docteur Grenier » par Deloyoti (7 mai 1868), « Eugène Pelletan par Mailly (14 mai 1868). In *Le Henneton* (n°26), 25 juin 1868, p. 2.

où Napoléon III s'engage en France à une plus grande liberté de la presse, la censure continue de régner. Le 1<sup>er</sup> juillet 1868, Ariste publie deux textes. Le premier s'adressait aux confrères qui l'avaient soutenu : « Poursuivre un journal, c'est en effet les poursuivre tous, parce que la vie de la presse est parcimonieusement restreinte et que le mot "lendemain" n'est pas inscrit dans la nouvelle loi ». Le second texte intitulé « Qué qu'ça m'fait », critiquait sur un ton caustique la grande revue passée par l'Empereur au Camp de Châlons. Le *Hanneton* « portant ombrage au gouvernement », le tribunal correctionnel de la Seine l'étrangle pour cause d'intrusion dans le domaine politique. Le 26 juillet, sous forme de faire-part mortuaire, le « journal des toqués » avise l'opinion de sa « mort violente », « le vendredi 10 juillet 1868 – jour de la Sainte-Félicité (amère dérision !) ».

Corinne Taunay

### Pistes bibliographiques :

*Le Figaro*, 20 juillet 1868.

DREYFOUS Maurice, *Ce que je tiens à dire, un demi-siècle de choses vues et entendues, 1862-1872*, Paris, Ollendorff, [1912] (5<sup>ème</sup> éd.), p. 109-110.

WATELET Jean, *La Presse illustrée en France. 1814-1914*, t. 1, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 1998, p. 26, 52.

-----